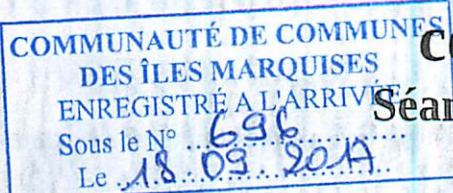




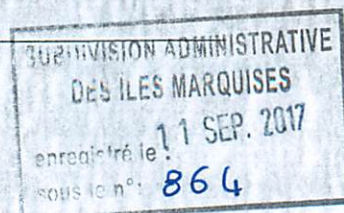
Procès-verbal des délibérations du conseil communautaire CC°2-2017



Séances ordinaires des 24 et 25 mai 2017

Date de convocation : 15 mai 2017

SÉANCE ORDINAIRE DU 24 MAI 2017 À 16H30



Elus présents (11) :

Félix BARSINAS	Président de la CODIM, maire de Tahuata
Joseph KAIHA	Vice-Président de la CODIM, maire de Ua Pou
Etienne TEHAAMOANA	Maire de Hiva Oa
Benoît KAUTAI	Maire de Nuku Hiva
Ranka AUNOA	Conseiller de Ua Huka
Athanase PAHUTOTI	Conseiller de Fatu Hiva
Casimir TAMARII	Conseiller de Nuku Hiva
Toti TEIKIEHUPOKO	Adjoint au maire de Ua Pou
Mate BRUNEAU	Conseiller au maire de Ua Pou
Domingo TEHAAMOANA	Adjoint au maire de Hiva OA
Mirella TIMAU	Conseillère de TAHUATA

Elus absents excusés (3) :

Nestor OHU	Maire de Ua Huka
Henri TUIEINUI	Maire de Fatu Hiva
Ani PETERANO	Adjoint au maire de Hiva Oa

Elus absents non excusés :

Casimir UTIA	Conseiller de Nuku Hiva
--------------	-------------------------

Invités :

Thierry HUMBERT	Administrateur de la Subdivision des îles Marquises
-----------------	---

Intervenants :

Teiki HUUKENA	Président de l'association Patutiki
Tutu TETUANUI	Co-gérant SARL BIG EYE
Maeva SALMON	Co-gérante-GAMA.VISION & ADVOCACY
Gabriel TETIARAH	Co-gérant GAMA.VISION & ADVOCACY
Richard PERE	Président du Syndicat des pêches professionnelles de haute mer de Polynésie française

Ont assistés au conseil :

Mareva KUCHINKE	Directrice Générale des Services, CODIM
Bertille ATA	Secrétaire comptable, CODIM
Karen TAMARII	CVD communication
Mickaël FIDELE	Juriste, CODIM
Marc TARRATS	Secrétaire de la Fédération d'Entraide Polynésienne pour les Secours en Mer

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Félix BARSINAS préside le conseil et Mme Mareva KUCHINKE agit à titre de secrétaire de séance.

1. Ordre du jour

Après présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Président comme suit :

Séance ordinaire du vendredi 24 mai 2017 :

- Approbation du PV CC1-2017 des séances ordinaires des 24 et 25 février 2017
- Documentaire Patutiki : avancement du projet
- Compte-rendu des missions du bureau exécutif à tahiti du 3 au 7 avril 2017
- Projet UNESCO Marquises : projet de fiche de poste du chef de projet

Séance ordinaire du samedi 25 mai 2017 :

- Réunion publique sur le développement de la pêche durable et responsable aux Marquises
- Demande de subvention pour l'organisation des mini jeux des marquises nord
- Demande de subvention pour l'organisation de divers événements sportifs organisés à Hiva Oa par l'association Tama o Hiva

- Demande de subvention pour l'organisation de tournois de football et futsal aux Marquises par la fédération tahitienne de football
- Demande de subvention par la ligue de vaa pour l'accompagnement d'un projet éducatif de va'a au sein des établissements scolaires des Marquises du 1^{er} et 2^{ème} degré
- Demande de subvention d'investissement par radio marquises
- Approbation du compte administratif 2016
- Affectation du résultat 2016
- Equilibre du budget primitif 2017 en fonction des nouvelles dépenses
- Création d'une commission sportive et culturelle
- Participation à la première conférence des océans des Nations Unis
- Participation au séminaire te Puke ora no Fakarava
- Approbation du budget supplémentaire 2017

**Le Conseil Communautaire,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE l'ordre du jour des deux séances ordinaires des 24 et 25 mai 2017.

2. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL CC1-2017 DES SÉANCES DES 24 ET 25 FÉVRIER 2017

**Le conseil communautaire,
à l'unanimité des membres présents et représentés**

APPROUVE le procès verbal de la séance des 24 et 25 février 2017.

3. DOCUMENTAIRE PATUTIKI : AVANCEMENT DU PROJET

Vu la délibération 04/2017 du 24 février 2017 accordant une subvention à l'association PATUTIKI pour l'organisation du documentaire PATUTIKI,

Monsieur Teiki HUUKENA, président de l'association PATUTIKI rend compte du travail de repérage effectué du 27 mars au 17 avrils, dont 2 semaines à Ua Pou et 1 semaine à Ua Huka.

4. COMPTE-RENDU DES MISSIONS DU BUREAU EXÉCUTIF À TAHITI DU 3 AU 7 AVRIL 2017

Les membres du bureau exécutif composé des 6 maires des îles Marquises, la Directrice Générale des Services et le juriste de la CODIM se sont rendus à Tahiti dans la semaine du 3 au 7 avril 2017 pour rencontrer les investisseurs du projet Hiva Toa et certains ministères.

Après exposé des comptes-rendus par Madame Mareva KUCHINKE,

**Le Conseil Communautaire,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

DÉCIDE de relancer le ministère du développement des ressources primaires tous les mois sur la proposition technique d'un projet pilote d'abattoir pour gibiers aux Marquises,

DEMANDERA à la Ministre du travail, une mise en place des brevets de capitaine de pêche hauturière aux Marquises,

DÉCIDE que les demandes d'affectation au Pays des terres pour les unités de stockage seront faites par et pour les communes et non par la CODIM,

S'ACCORDERA avec le ministère de la culture et de l'environnement pour la fiche de poste du chef de projet UNESCO,

PREND NOTE que le ministère de la culture et de l'environnement ne prendra pas en charge le salaire du chef de projet UNESCO Marquises mais uniquement des déplacements à l'intérieur de la Polynésie française ou à l'international,

DÉCIDE de lancer un appel à candidature pour le poste de chef de projet UNESCO après validation de la fiche de poste par le ministère de la culture et de l'environnement,

DÉCIDE d'envoyer deux représentants de la CODIM pour participer au séminaire Te Puke Ora no Fakarava pour s'inspirer de la réserve de biosphère de la commune de Fakarava.

DÉCIDE de demander les prorogations et des modifications des financements FIP concernant les études sur les déchets des marchés 2/2014, 3/2014, 4/2014, et 5/2014,

SOUHAITE que la Direction de l'Ingénierie Publique fournisse régulièrement une note d'avancement destiné à l'ensemble des maires,

S'ACCORDERA avec les Studios Hashtag pour l'identification et la définition des besoins pour le tournage du clip Te Noho Nei.

Monsieur HUUKENA profite d'offrir ses services à la CODIM, à titre gracieux, en tant que consultant culture et en tant que chef de projet UNESCO Marquises.

5. PROJET UNESCO MARQUISES : PROJET DE FICHE DE POSTE DU CHEF DE PROJET

Après avoir examiné le projet de fiche de poste du chef de projet pour l'inscription des Marquises au patrimoine mondial de l'humanité,

**Le Conseil Communautaire,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE le projet de fiche de poste du chef de projet UNESCO Marquises qui sera ultérieurement validé par le ministère de la culture et de l'environnement

Monsieur l'Administrateur de l'État invite la CODIM à participer au prochain séminaire annuel de l'État à Nuku Hiva en septembre 2017. Le thème de ce séminaire portera sur la sécurité aux Marquises. Il propose de joindre le prochain conseil communautaire à ce séminaire.

Monsieur le Président clôt les débats de la première journée de travail, remercie l'assemblée et lève la séance à 20H00.

SÉANCE ORDINAIRE DU SAMEDI 25 MAI 2017 À 8H.Elus présents (12) :

Félix BARSINAS	Président de la CODIM, maire de Tahuata
Joseph KAIHA	Vice-Président de la CODIM, maire de Ua Pou
Etienne TEHAAMOANA	Maire de Hiva Oa
Benoît KAUTAI	Maire de Nuku Hiva
Ranka AUNOA	Conseiller de Ua Huka
Athanase PAHUTOTI	Conseiller de Fatu Hiva
Casimir TAMARII	Conseiller de Nuku Hiva
Toti TEIKIEHUPOKO	Adjoint au maire de Ua Pou
Mate BRUNEAU	Conseiller au maire de Ua Pou
Domingo TEHAAMOANA	Adjoint au maire de Hiva OA
Mirella TIMAU	Conseillère de Tahuata
Casimir UTIA	Conseiller de Nuku Hiva

Elus absents excusés (3) :

Nestor OHU	Maire de Ua Huka
Henri TUIEINUI	Maire de Fatu Hiva
Ani PETERANO	Adjoint au maire de Hiva Oa

Intervenants :

Teiki HUUKENA	Président de l'association Patutiki
Moeama MU	Directrice de la Fédération Tahitienne de Football
Marco PLANTON	Membre directeur
Etienne KOHUMOETINI	Président du district du Comité des Sports de Ua Pou
Rataro OHOTOUA	Président de la ligue de va'a Marquises

Ont assistés au conseil :

Mareva KUCHINKE	Directrice Générale des Services, CODIM
Bertille ATA	Secrétaire comptable, CODIM
Karen TAMARII	CVD communication
Mickaël FIDELE	Juriste, CODIM

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

6. RÉUNION PUBLIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA PÊCHE DURABLE ET RESPONSABLE AUX MARQUISES

Vu le soutien au projet de développement de la pêche durable et responsable aux Marquises,

Considérant l'opposition d'une partie de la population à ce projet de pêche,

**Le Conseil Communautaire,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

SE RÉUNIT dans la petite salle omnisport, de 9H à 12H30 pour une réunion publique organisée par la CODIM.

7. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DES MINI JEUX DES MARQUISES NORD

En tant que Président du Comité des Sport et de Jeunesse de Nuku Hiva, Monsieur Casimir TAMARII, présente à l'assemblée le projet « 2ème compétition sportive des Marquises nord ».

Plus de 530 sportifs et dirigeants sont attendus aux manifestations programmées à Nuku Hiva, du 9 au 12 Novembre 2017. Cette action concerne les athlètes des îles de Ua Pou, Ua Huka et Nuku Hiva. Les athlètes se mesureront dans 10 disciplines (futsal, football, volleyball, handball, pétanque, tennis de table, va'a, surf, tennis et basketball).

Ces compétitions permettront aux sportifs de se préparer pour les jeux des îles inter-Marquises prévus au mois de décembre 2018.

Vu la demande de subvention du Comité des Sport et de Jeunesse de Nuku Hiva enregistrée à l'arrivée par courrier sous le n°133 le 25/02/2017

Vu la décision du conseil communautaire n°3-2016 du 15 Décembre 2016 soutenant l'organisation et le développement de la pratique des différentes disciplines sportives dans l'archipel des Marquises

Considérant l'esprit communautaire de cet événement sportif (10 disciplines, 3 îles)

Monsieur Casimir TAMARII, également délégué communautaire, ayant quitté la salle, Monsieur le Président propose de passer au vote.

Après avoir examiné le budget prévisionnel de cet événement et entendu la présentation de Monsieur Casimir TAMARII,

Le Conseil Communautaire,

après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCORDE une subvention d'un montant de TROIS MILLIONS DE FRANCS (3 000 000 CFP) au Comité des Sports et de Jeunesse de Nuku Hiva.

8. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE DIVERS EVENEMENTS SPORTIFS ORGANISES A HIVA OA PAR L'ASSOCIATION TAMA O HIVA

L'association TAMA O HIVA regroupe essentiellement des élèves du primaire et du secondaire de Atuona, Hiva Oa. Cette association organise le RARE VA'A et le VA'A SANTE au cours du semestre 2017.

- Vu** la demande de subvention de l'association TAMA O HIVA enregistrée à l'arrivée par courrier sous le n°134b le 24/02/2017
- Vu** la décision du conseil communautaire n°3-2016 du 15 Décembre 2016 soutenant l'organisation et le développement de la pratique des différentes disciplines sportives dans l'archipel des Marquises

Considérant les nombreux événements prévus au cours de second semestre 2017 organisés par l'association

Après avoir examiné le budget prévisionnel de cet événement et le planning de l'année 2017,

Le Conseil Communautaire,
après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,

ACCORDE une subvention d'un montant de QUATRE CENT MILLES FRANCS (400 000 CFP) à l'association TAMA O HIVA.

9. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ORGANISATION DE TOURNOIS DE FOOTBALL ET FUTSAL AUX MARQUISES PAR LA FEDERATION TAHITIENNE DE FOOTBALL

Madame Moeama MU intervient pour présenter le Festival des îles – Challenge Alphonse GREIG. Ce festival permet de dynamiser les clubs de football et les comités de futsal implantés dans les îles, de prioriser le développement du football sous toutes ses formes dans les archipels au titre du désenclavement des îles. Il permet également de jouer un rôle majeur dans les politiques publics, en matière de santé, d'éducation et de cohésion sociale.

Le nombre de participants à ce challenge augmente depuis sa première édition de 2008 (120 dont 20 marquisiens en 2008 contre 2034 dont 219 marquisiens en 2017). Bien que la FIFA prend tout en charge à Tahiti, en 2016, le nombre de participants des Marquises avait diminué à cause des frais de transports élevés entièrement assumés par les participants des îles.

Monsieur Etienne KOHUMOETINI prend la relève pour présenter le projet Marquises 2017-2019 rassemblant un effectif de 324 athlètes pour le nord et 304 athlètes pour le sud. Ces tournois sont prévus pour les mois d'août, septembre et octobre 2017. Le budget prévisionnel de ce projet s'élève à 10 910 000 CFP.

Monsieur Marco PLANTON termine par présenter les Fonds d'Aides au Football Amateur (FAFA). Ce fonds économique du football professionnel contribue aux investissements indispensables au développement du football amateur : soutien aux clubs amateurs créateurs d'emploi, bourse de formation, financement de projets d'acquisition de véhicules, installations sportives.

- Vu** la demande de subvention de la Fédération Tahitienne de Football enregistrée à l'arrivée par courrier sous le n°226 le 12/05/2017
- Vu** la décision du conseil communautaire n°3-2016 du 15 Décembre 2016 soutenant l'organisation et le développement de la pratique des différentes disciplines sportives dans l'archipel des Marquises

Considérant les nombreux événements prévus au cours de second semestre 2017 organisés par la fédération

Après avoir examiné le budget prévisionnel des tournois prévus dans le second semestre 2017,

**Le Conseil Communautaire,
après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

INVITE la Fédération Tahitienne de Football à s'accorder avec le Comité de Sport et de Jeunesse de Nuku Hiva pour éviter tout conflit de dates, ces événements sportifs se déroulant dans le même semestre.

ACCORDE une subvention d'un montant de UN MILLION QUATRE CENT DIX MILLES FRANCS (1 410 000 CFP) à la Fédération Tahitienne de Football.

10. DEMANDE DE SUBVENTION PAR LA LIGUE DE VAA POUR L'ACCOMPAGNEMENT D'UN PROJET ÉDUCATIF DE VA'A AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DES MARQUISES DU 1^{ER} ET 2^{ÈME} DEGRÉ

Monsieur Rataro OHOTOUA présente un film « Tuhuna Vaka » documentant le projet AGIR VA'A 2020 qui explique les objectifs attendus de ce projet éducatif. La demande de subvention représente 67 % (4 800 000 CFP) du budget total de l'opération (7 200 000 CFP) et est destinée au fonctionnement du projet AGIR VA'A et l'achat d'un bateau en aluminium, de gilets, et de rames.

Entendu les explications données par Monsieur Rataro OHOTOUA, celui-ci quitte la salle pour que le conseil communautaire délibère.

- Considérant** que ce projet ne concerne que certains élèves de l'île de Ua Pou,
- Considérant** que la ligue de va'a ne regroupe pas les autres districts des îles Marquises,
- Sur proposition** de Monsieur Benoît KAUTAI, maire de Nuku Hiva

**Le Conseil Communautaire,
après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

DÉCIDE de remettre ce dossier en commission sportive et culturelle créée ce jour. Cette commission aura pour mission d'étudier le budget du projet et de regrouper les informations concernant le projet et la composition de la ligue.

11. DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT PAR RADIO MARQUISES

L'association RADIO MARQUISES entre dans sa deuxième phase d'installation de nouvelles antennes pour améliorer la couverture d'émission sur toutes les îles. Des nouvelles antennes seront installées à Ua Huka et Ua Pou dans cette phase. L'association RADIO MARQUISES demande une subvention d'investissement de 3 140 000 CFP.

- Vu** la demande de subvention de Radio Marquises enregistrée à l'arrivée par courrier sous le n°113b le 18/03/2016, exposant le projet d'investissement des antennes sur 2 ans.
- Vu** la demande de subvention de Radio Marquises, pour la deuxième phase, enregistrée à l'arrivée par courrier sous le n°177 le 04/04/2017

Après avoir examiné le projet d'investissement,

**Le Conseil Communautaire,
après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

ACCORDE une subvention d'un montant de TROIS MILLIONS CENT QUARANTE MILLES FRANCS (3 140 000 CFP) à l'association RADIO MARQUISES.

12. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur le Président présente le Comte Administratif 2016 que se décompose comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Dépenses de l'exercice	75 866 042 CFP
Recettes de l'exercice	77 764 721 CFP
Excédent de l'exercice	1 898 679 CFP
Excédent antérieur reporté	85 541 604 CFP
Excédent de clôture	87 440 283 CFP

SECTION D'INVESTISSEMENT :

Dépenses de l'exercice	5 395 682 CFP
Recettes de l'exercice	13 045 222 CFP
Déficit de l'exercice	- 7 649 540 CFP
Déficit antérieur reporté	-4 085 537 CFP
Déficit de clôture	- 11 735 077 CFP

SOIT UN EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE DE 75 705 206 CFP

Monsieur le Président ayant quitté la salle, Monsieur le Vice-Président, propose l'adoption du compte administratif 2016 tel qu'il a été présenté.

Après avoir examiné les comptes de la communauté de communes,

**Le Conseil Communautaire,
après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE le compte administratif 2016,

CONSTATE la concordance entre le compte administratif 2016 et le compte de gestion 2016 présenté et reconnu par le Trésorier de la TIVAA.

13. AFFECTATION DU RESULTAT 2016

**Le Conseil Communautaire,
après délibération,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement 2016 d'un montant de 87 440 283 CFP du budget primitif 2017 comme suit :

- au en recettes d'investissement, compte 1068 pour un montant de -11 735 077 CFP ;
- au en recettes de fonctionnement, compte 002 pour un montant de 75 705 206 CFP.

14. EQUILIBRE DU BUDGET PRIMITIF 2017 EN FONCTION DES NOUVELLES DÉPENSES

**Le Conseil Communautaire,
après délibération,**

à l'unanimité des membres présents et représentés,

MODIFIE la section de fonctionnement en dépenses du budget de l'exercice 2017 comme suit :

Compte	Intitulé	En moins	En plus
RECETTES			
6574	Subvention de fonctionnement aux associations		1 164 046 CFP
DEPENSES			
022	Dépenses imprévues	1 164 046 CFP	

15. CRÉATION D'UNE COMMISSION SPORTIVE ET CULTURELLE

Après débat portant sur la suite à donner aux multiples demandes de subventions des associations sportives et culturelles,

Le Conseil Communautaire,
après délibération,
à l'unanimité des membres présents et représentés,

CRÉE une commission sportive et culturelle présidée par le Président de CODIM,

DÉSIGNE comme membres de la commission :

- Ranka AUNOA, Vice-Président ;
- Joseph KAIHA, Etienne TEHAAMOANA, Casimir UTIA, Ani PETERANO, Athanase PAHUTOTI

FIXE la durée de cette nouvelle commission à la durée de la mandature du conseil communautaire ;

PRÉCISE que cette nouvelle commission est convoquée par le Président ;

PRÉCISE que cette nouvelle commission ne peut siéger qu'en présence de la majorité de ses membres ;

PRÉCISE que le Président et le Vice-Président sont rapporteur et co-rapporteur des travaux à présenter au conseil communautaire.

16. PARTICIPATION À LA PREMIÈRE CONFÉRENCE DES OcéANS DES Nations Unis

La participation à la première conférence des océans des Nations Unis s'inscrit dans le cadre de la création d'une aire marine protégée et du développement de la pêche semi-industrielle aux Marquises. Cette conférence a pour objectifs :

- d'identifier les moyens pour soutenir l'implémentation de l'objectif de développement durable n°14 sur la gestion durable des ressources marines ;
- de renforcer les partenariats existants et en créer des nouveaux pour aider à l'implémentation de l'objectif du développement durable n°14 (ODD14) ;
- et de contribuer au suivi et à la révision de l'agenda de développement durable 2030 en apportant des données actualisées pour le forum de haut-niveau de développement durable.

La conférence est composée de sessions plénières, de dialogues des partenaires, d'événements secondaires, et d'un événement spécial pour commémorer la Journée Mondiale des Océans.

Les représentants de la CODIM accompagneront la délégation du gouvernement de la Polynésie française composée de M. Edouard FRITCH, Président, M. Tearii ALPHA, Ministre des ressources primaires, M. Cédric PONSONNET, Directeur adjoint de la Direction des Ressources Marines, M. Manuel TERAÏ, Directeur de la Délégation aux Affaires Internationales, Européennes et du Pacifique, et de M. Engel RAYGADAS, Assistant de Manuel TERAÏ.

Les représentants de la CODIM à l'ONU ont pour objectifs de :

- Accompanyer la délégation de la Polynésie française ;
- De prendre attache avec les organismes régionaux pour le projet de pêche ;
- De soutenir la délégation de la Polynésie française dans les projets d'Aire Marine Educative ;
- Et de soutenir la délégation de la Polynésie française dans les projets de Grande Aire Marine Gérée.

Les représentants de la CODIM participeront aux sessions plénières et événements secondaires avec la délégation de la Polynésie française et prendront contact avec les organismes régionaux ou personnalités.

Entendu l'exposé de Madame Mareva KUCHINKE,

**Le Conseil Communautaire,
après délibération,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

DÉCIDE de prendre en charge les frais de déplacement international et de logement du Vice-Président et de la directrice générale des services pour la participation à la conférence des océans des Nations Unis du 1^{er} au 12 juin 2017.

DÉCIDE de faire appel à l'agence GONDRANT pour organiser le déplacement pour un montant total de 1 086 900 CFP TTC. Ce montant sera imputable au budget de la CODIM, exercice 2017, compte 6532, intitulé frais de missions et compte 6256 intitulé Mission.

17. PARTICIPATION AU SÉMINAIRE TE PUKE ORA NO FAKARAVA

La participation au séminaire Te Puke Ora no Fakarava s'inscrit dans le cadre des projets d'inscription des îles Marquises au patrimoine mondial de l'UNESCO et d'aire marine protégée. Sur proposition de ministre

de la culture et de l'environnement le 7 avril 2017, la CODIM pourrait s'inspirer de la gestion de la biosphère de Fakarava, née en octobre 2006.

Les représentants de la CODIM ont pour objectif d'étudier la réserve de biosphère de Fakarava et son mode de gestion. Ils auront pour mission d'élaborer une liste de recommandation pour le projet UNESCO Marquises, de rencontrer le groupe de l'UICN pour l'avancement du projet d'inscription des Marquises à l'UNESCO et de rencontrer et prendre contact avec les représentants des autres pays du Pacifique.

Le séminaire se tiendra du 26 juin au 07 juillet 2017 ;

Entendu l'exposé de Madame Mareva KUCHINKE,

**Le Conseil Communautaire,
après délibération,
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

DÉCIDE de prendre en charge les frais de déplacement et de logement du Vice-Président et de la directrice générale des services pour la participation au séminaire Te Puke Ora no Fakarava, à Fakarava, du 26 juin au 7 juillet 2017.

DÉCIDE de faire appel à l'agence GONDRANT pour organiser le déplacement pour un montant total de 420 000 CFP TTC. Ce montant sera imputable au budget de la CODIM, exercice 2017, compte 6532, intitulé frais de missions et compte 6256 intitulé Mission.

18. APPROBATION DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE 2017

Monsieur le Président présente le Budget supplémentaire de l'exercice 2017 qui se décompose comme suit :

Total Dépenses		130 560 283 CFP
Dépenses de fonctionnement	Soixante quinze millions sept cent cinq mille deux cent six francs	75 705 206 CFP
Dépenses d'investissement	Cinquante quatre millions huit cent cinquante cinq mille soixante dix sept francs	54 855 077 CFP
Total Recettes		130 560 283 CFP
Recettes de fonctionnement	Soixante quinze millions sept cent cinq mille deux cent six francs	75 705 206 CFP
Recettes d'investissement	Cinquante quatre millions huit cent cinquante cinq mille soixante dix sept francs	54 855 077 CFP

Après avoir examiné le budget supplémentaire de l'exercice 2017,

**Le Conseil Communautaire,
après délibération
à l'unanimité des membres présents et représentés,**

APPROUVE le budget supplémentaire de l'exercice 2017.

APPROUVE le principe de financer les salles de mareyage prévues à Hiva Oa et Nuku Hiva pour le projet de pêche industrielle. Ces salles seront louées aux sociétés de mareyage.

Monsieur le Président rappelle la date du prochain conseil communautaire : Septembre 2017 à Nuku Hiva

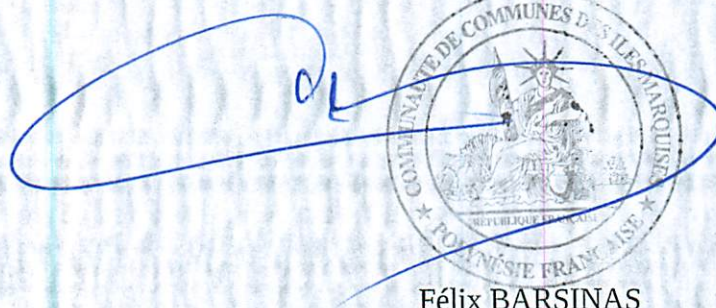
Monsieur le Président clôt les débats de la deuxième séance, remercie l'assemblée et lève la séance à 20H15.

Secrétaire de séance,

Le président,



Mareva KUCHINKE



Félix BARSINAS

